

HAMAP
HUMANITAIRE

mag

**L'ACTION CONTRE
LES MINES**
LE DROIT À LA SÉCURITÉ
POUR TOUS



JANVIER 2021

ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE
www.hamap-humanitaire.org


HAMAP
HUMANITAIRE



MARTINE GERNEZ
PRÉSIDENTE DE L'ONG
HAMAP-HUMANITAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Il y a plus de 20 ans, Joël Kaigre créait l'ONG HAMAP-Humanitaire. En lui succédant à la présidence de cette organisation, je veux rendre hommage à son engagement sans faille et sa détermination pour que toujours plus d'hommes, de femmes et d'enfants accèdent aux services vitaux, où qu'ils vivent sur la planète. J'inscris mon action dans la poursuite de ses travaux et dans la magnifique dynamique instaurée.

Le renforcement de compétences locales est notre principe d'engagement pour assurer pérennité et développement durable. L'autonomie des communautés est notre objectif et conditionne la réussite de tous nos projets.

L'ONG HAMAP-Humanitaire a démontré son expertise en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, dans une quinzaine de pays, ainsi que dans le domaine de la sécurité avec l'action contre les mines, qui est à l'heure actuelle focalisée en Irak et en Syrie. Par ailleurs, nous avons notamment étendu nos actions d'éducation en Inde et au Burkina Faso et déployé tous les efforts possibles pour organiser nos missions santé. Ceci, dans le contexte sanitaire de 2020. C'est grâce au concours et au soutien explicites de nos partenaires financiers que 200 000 personnes ont pu bénéficier du savoir-faire et de l'énergie de nos équipes. Au nom des salariés et des administrateurs de notre ONG, et de tous nos adhérents et bénévoles, je remercie fortement et chaleureusement tous ceux qui nous font confiance et financent nos programmes.

Je souhaite également célébrer le talent de nos salariés qui chaque jour s'engagent pour ces causes, avec autant de professionnalisme que d'enthousiasme. Je tiens aussi à mettre à l'honneur la mobilisation soutenue de nos bénévoles et des Amis d'HAMAP-Humanitaire qui contribuent à nos actions.

Nous sommes un acteur de la solidarité internationale et devons continuer à amplifier notre action face aux difficultés croissantes des plus démunis. Nous avons encore plus que jamais besoin de vous à nos côtés !

Je suis très heureuse de partager avec vous ce magazine focalisé sur une de nos activités majeures, l'action contre les mines.

Ensemble et plus forts pour l'humanité !

Très chaleureusement.

T O S

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Pour clôturer cette année 2020, nous souhaitons mettre l'accent à travers ce MAG sur l'action contre les mines réalisée au sein d'HAMAP-Humanitaire. Ce secteur d'activité est en effet une part importante de l'identité d'HAMAP, qui signifie Halte aux Mines Anti Personnel.

J'ai créé HAMAP-Humanitaire il y a plus de 20 ans, et nous avons démarré par des activités de dépollution des zones contaminées en Mauritanie. Suite à cette mission, nous avons décidé de développer des projets de solidarité dans les secteurs de l'accès à l'eau et à l'assainissement, de l'éducation et de la santé en même temps que nous poursuivions nos actions contre les mines.

Pendant plus de vingt ans, l'énorme travail qui a été produit dans tous ces champs d'activités a permis de venir en aide à plus d'un million de personnes dans le monde.

Je veux remercier ici vivement tous nos partenaires qui ont rendu cela possible, et en particulier nos partenaires dans le secteur de l'action contre les mines : le Centre de Crise et de Soutien (CDCS) du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE), le Centre National pour l'Élimination des Mines Antipersonnel Français (CNEMA), ainsi que nos partenaires locaux syriens et irakiens, RMCO, Wifaq et SHO, grâce à qui nous réalisons ce travail fondamental depuis plus de deux ans en Irak et dans le nord-est de la Syrie.

Si cette année 2020 a été très spéciale au niveau mondial, elle marque aussi un tournant pour HAMAP-Humanitaire puisqu'elle me voit laisser la présidence de l'association à Martine GERNEZ. Martine nous a rejoint il y a trois ans dans le cadre d'un mécénat de compétences mis en place par BNP Paribas : elle a donc une connaissance précieuse de nos activités dont elle a accompagné le développement pendant tous ces mois, et je quitte la présidence tout à fait confiant sur la qualité du travail qu'elle va continuer à accomplir dans son nouveau rôle.

Afin de continuer notre action, nous avons besoin de vous à nos côtés ! HAMAP-Humanitaire tente d'augmenter ses fonds propres provenant de dons, de cotisations et de legs pour pouvoir démarrer des projets avec plus de rapidité et ainsi répondre à des besoins locaux de plus en plus urgents.

Parlez de nous autour de vous pour convaincre vos proches de nous soutenir !
Un grand merci à tous !



JOËL KAIGRE

FONDATEUR DE L'ONG
HAMAP-HUMANITAIRE ET
PRÉSIDENT D'HONNEUR

NOTRE CONVICTION

Nous revendiquons que tout homme, toute femme, tout enfant soit considéré avec fraternité afin que la condition humaine retrouve son sens.

Nous nous engageons à développer les capacités locales pour que plus de femmes, d'enfants et d'hommes accèdent à l'eau potable et à l'assainissement, à l'éducation, à la santé ainsi qu'à la sécurité.



NOTRE MISSION



La mission d'HAMAP-Humanitaire comporte trois volets :

- 1. La transmission de compétences** à des structures locales.
- 2. La mission d'assistant** à maître d'ouvrage.
- 3. L'accompagnement et la formation** de nos partenaires locaux.

NOS RÉSULTATS EN 2020...

CETTE ANNÉE VOTRE ENGAGEMENT A PERMIS À...

189 168 personnes d'accéder à l'eau potable

26 620 personnes d'accéder à l'assainissement

11 111 personnes de bénéficier d'un accès à l'éducation et/ou à une formation professionnelle

24 experts locaux d'être formés au déminage et sensibilisés aux risques des mines

30 070 personnes de bénéficier d'interventions de déminage

1625 personnes de bénéficier d'ateliers de sensibilisation aux risques des mines





NOS PROJETS EN COURS ET À VENIR...

MAURITANIE. Réalisation de blocs sanitaires en milieu scolaire, région de Nouadhibou.

BURKINA FASO. Accueil, formation professionnelle et réinsertion de jeunes filles mères et leurs enfants, Ouagadougou.

COMORES. Alimentation en eau potable dans les communes d'Itsahidi et de Domba, Grande Comores.

BÉNIN. Assistance à maîtrise d'ouvrage de la coopération décentralisée entre la ville de Ramonville Saint-Agne et la commune d'Aplahoué : appui au programme de construction et de réhabilitation d'ouvrages d'eau et d'assainissement en milieu scolaire et réalisation de Sani-Marché.

MALI. Réalisation d'un système d'adduction d'eau potable dans les villages de Tahirou, Kémala, Makounia et Lakahia.

MADAGASCAR. Alimentation en eau potable de la Commune de Tanandava.

HAÏTI. Création d'un réseau d'eau potable pour un quartier périurbain de la commune de Petite Rivière de l'Artibonite.

MAROC. Formation de 16 comités de gestion de l'eau à Bouzmou et Imilchil, Haut Atlas.

SÉNÉGAL. Alimentation en eau potable et accès à l'assainissement pour la commune de Dabo en Casamance.

RDC. Accès à l'eau potable pour trois villages, une école et un hôpital de la commune rurale de Sola, Province du Katanga.

INDONÉSIE. Ecodéveloppement en eau et énergie renouvelable à Urissa.

INDE. Accès à l'eau et à l'assainissement pour trois villages de la banlieue de Chennai.

NÉPAL. Alimentation en eau potable et accès à l'assainissement dans la commune de Nakharji.

CAMBODGE. Accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène dans la commune de Putrea, Province de Preah Vihear.

Formation de comités de gestion de l'eau pour assurer une gestion durable des infrastructures d'accès à l'eau dans le bassin du Stung Sen.

TERRITOIRES PALESTINIENS.

Assistance à maîtrise d'ouvrage de la coopération décentralisée entre la Collectivité Eau du Bassin Rennais et la municipalité de Beitunia : pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable des habitants de Beitunia.

Assistance à maîtrise d'ouvrage de la coopération décentralisée entre la métropole de Toulouse et la municipalité de Ramallah : pour l'amélioration des conditions d'assainissement à Ramallah.

Assistance à maîtrise d'ouvrage de la coopération décentralisée entre la Région Occitanie et le Gouvernorat de Tubas et des Vallées du Nord. Assistance à maîtrise d'ouvrage de la Coopération décentralisée entre la Ville de Lescar et la Municipalité de Beit Fajjar : pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable des habitants de Beit Fajjar.

TUNISIE. Assistance à maîtrise d'ouvrage de la coopération décentralisée entre la ville de Ramonville Saint Agne et la municipalité de Mellouleche : pour l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement.

IRAK. Projet d'éducation aux risques des mines dans la plaine de Ninive par le renforcement des capacités locales de l'ONG Shareteah Humanitarian Organization (SHO).

SYRIE. Projet d'action contre les mines au profit de la population et des personnes déplacées au nord-est de la Syrie.



Cette année, plus de 203 bénévoles

cadres dirigeants, ingénieurs et experts, médecins et infirmières ont engagé leurs compétences au service des plus démunis et plus particulièrement des femmes et des enfants.



Destruction d'engins explosifs relevés dans la province de Raqqa

L'ACTION CONTRE LES MINES

Une démarche significative pour la paix
et la sécurité des populations



Séance d'éducation aux risques des mines et engins explosifs dans un camp de populations déplacées dans le gouvernorat de Raqqa

À partir de la Deuxième Guerre Mondiale, l'utilisation des mines terrestres a significativement augmenté dans les conflits internes et internationaux, et représente un danger significatif immédiat mais également à moyen et long terme. Ce sont des armes offensives, qui peuvent être dirigées à sciemment vers les populations civiles. Les mines sont souvent conçues pour exploser par un mécanisme de pression exercée sur l'engin, par exemple par une per-

sonne ou un véhicule. Il existe aussi des restes explosifs de guerre, désignant des munitions conventionnelles non-explosées, comme les bombes, les roquettes ou encore les obus d'artillerie, qui ont été abandonnées après un conflit armé et le retrait des troupes militaires impliquées. Les conflits armés de la seconde moitié du 20^e et du 21^e siècle ont également enregistré un triste record d'utilisation d'engins explosifs improvisés.

ORIGINE

L'action contre les mines regroupe toutes les activités ayant pour but de réduire les répercussions sociales, économiques et environnementales des mines et des restes explosifs de guerre et des engins explosifs improvisés. L'origine de l'action contre les mines date d'octobre 1988, où les Nations Unies ont lancé un appel de fonds pour entreprendre un déminage humanitaire en Afghanis-

tan. Au début des années 1990, la Campagne Internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel, lancée tout d'abord par cinq organisations, dont Handicap International et rejointe par plus de 1400 organisations, a donné lieu à plusieurs activités de plaidoyer contre la production et l'utilisation des mines antipersonnel. Cela aboutit finalement en 1997 à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, comptant aujourd'hui 164 États parties. Cette Convention, appelée aussi Traité d'Ottawa, interdit l'acquisition, la production, le stockage et l'utilisation des mines antipersonnel. Elle rejoint plusieurs textes internationaux essentiels, constituant ainsi une base juridique à la lutte anti-mine.



Intervention sur une bombe non explosée dans la ville de Raqqa

QUELLES ACTIVITÉS ?

L'action contre les mines comprend un large volet de déminage effectif, mais également des activités liées aux répercussions transversales de celles-ci sur la population et leur environnement de vie. L'objectif de ces activités anti-mines est de permettre aux populations de vivre en sécurité et doit permettre aux enjeux sanitaires, économiques et sociaux des territoires contaminés de ne pas être entravés. Ces activités incluent nécessairement une prise en compte des besoins des victimes.



L'ÉDUCATION AUX RISQUES DES MINES (ERM)

veille à ce que les communautés soient conscientes des risques liés aux mines, aux munitions non explosées, aux munitions abandonnées et à tout autre forme d'engins explosifs. Cette sensibilisation encourage les comportements avertis en visant à minimiser le risque pour les personnes, les biens et l'environnement. Ces activités éducatives visent ainsi à réduire le risque de blessures causées par les mines et munitions non explosées en encourageant les changements de comportement public par le biais de campagnes d'information, d'éducation et de formation, en lien avec les communautés.

LA LUTTE ANTI-MINES COMPREND 5 PRINCIPAUX PILIERS D'ACTION

LE DÉMINAGE HUMANITAIRE

comprend des études techniques pour vérifier la présence d'engins explosifs et la dépollution des zones contaminées.

L'ASSISTANCE AUX VICTIMES

avec les soins d'urgence et ultérieurs, la réadaptation, le soutien psychologique ou encore l'émancipation économique.

LA DESTRUCTION DES STOCKS DE MINES ANTIPERSONNEL ET DE BOMBES À SOUS MUNITIONS

puisque tout État ou entité signataire des traités internationaux en possédant a obligation de les détruire.

LE PLAIDOYER

afin de faire bouger les lois relatives à la défense des droits des victimes, mieux faire connaître l'action contre les mines et promouvoir le droit international humanitaire.

L'IMPORTANCE DE L'ACTION CONTRE LES MINES DANS LE MONDE

Aujourd'hui, l'action contre les mines est un enjeu majeur du développement pour tous les pays présentant une pollution par engins explosifs.

Du Laos, encore largement paralysé dans son développement 50 ans après les premiers bombardements de la guerre par des zones terrestres minées et impraticables, à l'Irak, la Syrie ou le Yémen, sans oublier les zones stratégiquement minées par des groupes armés en sécurisation de position (Colombie, RDC etc.), une large quantité de territoires à travers le monde font face à cet enjeu. Bien que les trois quarts des pays du monde soient des États parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et que de nombreux progrès ont été accomplis en matière de lutte anti-mine, de nombreux défis restent encore à relever.

Le traité d'Ottawa a entraîné une baisse significative de la production, des stocks et de l'utilisation des mines par les États. Depuis son entrée en vigueur, 32 États déclarent avoir achevé le déminage de toutes leurs zones minées.

Malgré tout, il y a toujours un grand nombre de victimes dans le monde. Les mines sont toujours présentes dans plus de 50 pays du monde. On considère que la Chine, l'Inde, la République de Corée, le Pakistan, la Russie et les États-Unis possèdent encore des stocks de dizaines de millions de mines antipersonnel. Ces États ne sont pas signataires de la convention d'Ottawa.



UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DE VICTIMES

Depuis 2015, on assiste à une augmentation nette des personnes blessées par mines, reste de guerre ou engins explosifs improvisés par an. En 2014, il y avait 3 996 victimes contre 6 897 victimes en 2018, selon le rapport de l'Observatoire des mines de novembre 2019.

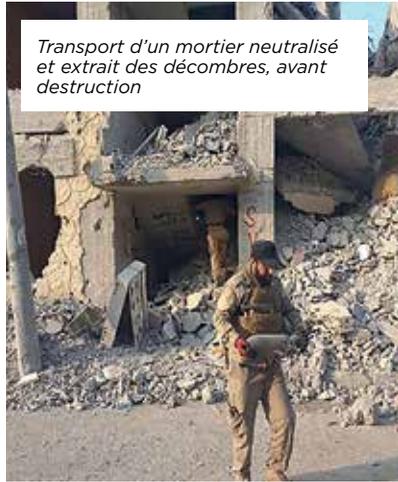
L'augmentation des victimes s'explique par les conflits récents, puisque même si l'utilisation des mines par les États demeure exceptionnelle, ces explosifs sont dé-

sormais adoptés par les groupes armés non-étatiques dans plusieurs conflits, tels qu'en Syrie ou en Irak par l'État Islamique. Ils utilisent des engins explosifs improvisés (EEI), un type d'arme explosive non conventionnelle qui peut prendre n'importe quelle forme et être activée de diverses manières. Les cibles de ces armes sont aussi bien les soldats que les civils. Les EEI jouent un rôle de plus en plus important dans les conflits d'aujourd'hui et donnent lieu à des opérations de déminages plus complexes, ce qui explique également une augmentation du nombre de victimes.

Aujourd'hui, les populations civiles, qui sont désormais les cibles principales des mines, représentent 71% des victimes et plus de la moitié de ces personnes sont des enfants.

DES IMPACTS MULTIPLES

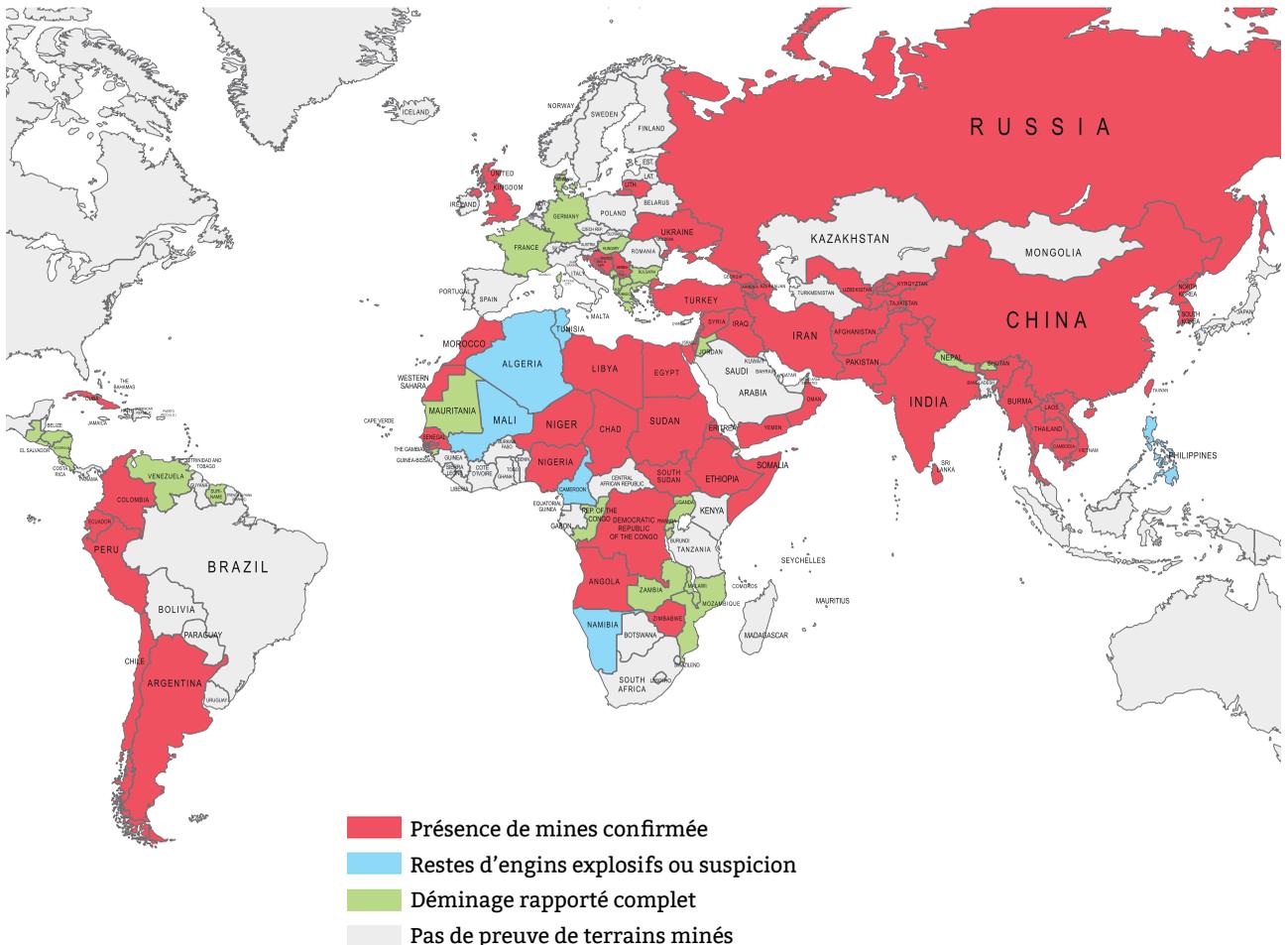
Outre les dommages corporels, les munitions non explosées et les mines terrestres ont divers impacts. Elles entraînent la fermeture des routes, empêchent les enfants d'aller à l'école et les agriculteurs de cultiver leur terres, contaminant les sols et rendant de vastes terres auparavant fertiles inexploitable. Elles empêchent la reconstruction après la guerre, prive les populations de ce dont elles ont besoin pour vivre, freinent le développement social et économique et dans



certains cas empêchent au personnel des organismes humanitaires de venir dans des conditions de sécurité adaptées.

La nécessité de la lutte anti-mines est donc indéniable, et doit prendre la forme d'opérations de déminage humanitaire, se distinguant de l'activité militaire appelée "ouverture de brèche", qui consiste à dégager du passage dans un champ de mines lors des combats pour atteindre des objectifs militaires. Le déminage humanitaire, au contraire, œuvre pour la sécurité des populations, avec l'objectif d'une dépollution totale mais aussi des activités d'éducation aux risques ou encore d'assistance aux victimes.

CONTAMINATION PAR LES MINES EN 2019



SYRIE

Contribuer à améliorer la sécurité du cadre de vie des populations et des personnes déplacées au nord-est en effectuant des opérations de déminage et de sensibilisation aux risques.

POURQUOI LA SYRIE ?

Après plus de 10 ans de conflits sur le territoire Syrien, en plus des problèmes de santé, d'accès à l'eau, à la nourriture auxquels la population syrienne est exposée, l'un des principaux défis auxquels doit faire face la population aujourd'hui est celui lié à la présence de milliers de mines antipersonnel, de restes explosifs de guerre (REG) et de mines artisanales et engins explosifs improvisés (EEI). Les mines artisanales et EEI sont d'autant plus dangereux, puisqu'il s'agit de charges explosives camouflées pour passer inaperçues dans l'environnement où elles sont posées. Ces dispositifs sont destinés à exploser soit lorsqu'ils sont involontairement activés par la victime (personne, animal ou véhicule), soit par un tiers au moment où l'effet recherché est jugé optimal (ex : rassemblement de foule, passage d'un convoi militaire, etc.).

“Les armes explosives constituent la catégorie d'armes la plus utilisée par toutes les parties prenantes au conflit, et représentent une menace majeure pour les populations civiles : elles sont responsables de 83,73 % des incidents enregistrés.”

Des milliers de familles sont actuellement dans l'incapacité de retourner dans leur foyer, y compris dans des régions où les combats ont cessé, en raison de la présence de cette pollution pyrotechnique. Les familles qui, malgré tout, décident de retourner sur leurs terres pour échapper à la précarité ou à la surpopulation des camps de déplacés internes sont confrontées à la présence de ces engins sans réellement y avoir été



préparées. De nombreux accidents sont recensés par les ONGs internationales qui agissent dans le domaine du soutien médical, telles que Médecins sans Frontières.

Le nord-est de la Syrie connaît une situation politique particulière, se détachant du reste du pays. En effet, cette région est partiellement contrôlée par les forces Kurdes, un peuple situé à cheval sur les frontières de la Turquie, de l'Iran, de l'Irak et de la Syrie. L'État Islamique, qui a pris le contrôle de plusieurs provinces dès 2014, est finalement "vaincu" à plusieurs reprises et donne lieu à la libération des provinces de 2015 à 2019. Plusieurs tensions augmentent entre la Turquie et les Kurdes à la frontière turco-syrienne, donnant lieu en 2019 à l'opération "source de paix" par le président turc, établissant une zone de sécurité tampon à la frontière turco-syrienne et déstabilisant encore plus la zone. Le nord-est syrien est donc une zone sujette aux conflits, et abritant de nombreuses armes explosives, qu'il convient de neutraliser.

La pollution pyrotechnique est un frein très important à la mise en œuvre et au démarrage de projets humanitaires et de développement en raison des engins explosifs de tout type (REG, mines ou EEI) présents sur les sites ciblés par la réhabilitation. Il en va de même pour les écoles et autres bâtiments publics (hôpitaux, souterrains liés à l'ancien réseau d'évacuation des eaux usées, etc.) qui ont longtemps et beaucoup servi comme ateliers de fabrication de mines artisanales sous le califat de l'État Islamique.

UN PARTENARIAT EFFICACE

Le projet a pour but de renforcer les capacités locales de deux ONG syriennes (dans la région du nord-est de la Syrie), qui sont en partenariat avec HAMAP-Humanitaire :

RMCO : Roj Mine Control Organization (RMCO), ONG syrienne de déminage

WIFAQ (aujourd'hui QADAR) : ONG syrienne de protection de l'enfance et d'éducation, en vue de sensibiliser sur le risque des mines



Ce renforcement de capacités locales est nécessaire en raison de l'instabilité de la zone d'intervention, qui rend incertain le maintien des ONG internationales. Dans ce cadre, la transmission de savoirs qui pourront être réinvestis par les structures locales est plus durable qu'un simple investissement matériel en équipement. Cette logique d'intervention sur le projet s'inscrit d'ailleurs plus largement dans la logique d'intervention globale d'HAMAP-Humanitaire en renforcement des capacités.

CHRONOLOGIE

En juin 2018, HAMAP-Humanitaire démarre officiellement le projet de renforcement des capacités, avec le recrutement local. Deux équipes de déminage opérationnel chez RMCO et 2 équipes d'enquête non technique et de sensibilisation aux risques chez WIFAQ sont constituées / mise à niveau grâce à la conduite de formations adéquates, par 3 experts internationaux EOD3. A l'issue des formations, les trois experts internationaux sont restés sur zone afin d'effectuer un transfert de compétences quotidien en manageant les équipes et les opérations quotidiennes. A la suite de ces formations, entre octobre 2019 et septembre 2020, de nombreuses opérations de déminage et ateliers d'éducation aux risques sont effectuées par les deux organisations partenaires. Toujours en ligne avec cet objectif, le projet vient participer à la pérennisation des activités de déminage et de sensibilisation sur le gouvernorat d'Ar-Raqqa et ses environs. Les zones d'intervention principales de ce projet au NES sont la ville et la périphérie de Raqqa, le gouvernorat d'Ar-Raqqa, et de façon temporaire et irrégulière, le gouvernorat de Deir Ezzor.

SENSIBILISATION AUX RISQUES

Les personnes déplacées, ayant fui leur lieu de vie à cause de la guerre, tentent maintenant de rentrer chez elles profitant d'une accalmie du conflit sur certains territoires. Certains retours sont conditionnés par les conditions trop précaires de délocalisation. Lors de leur retour chez elles, ces familles peuvent être confrontées à la présence d'engins explosifs sans véritablement savoir quel comportement adopter. Elles peuvent parfois même être amenées à faire de la dépollution de survie, sans nécessairement avoir été informées des risques que représentent pour eux-mêmes et leur famille les restes explosifs de guerres et les mines artisanales. Face à l'urgence de la réinstallation et le peu de moyens accordés à ces retours, on relève des cas d'enlèvement autonomes de restes explosifs de guerre dans leurs logements, à proximité, ou dans les champs pour cultiver la terre et assurer leur moyen de subsistance. Ces comportements entraînent malheureusement souvent des accidents d'explosions, entraînant la mort, des blessures ou des mutilations.

HAMAP-Humanitaire, avec ses organisations locales partenaires, dispense des ateliers de sensibilisation au profit de la population déplacée afin de contribuer à une diminution des cas d'accidents liés au manque de prévention.

Ces ateliers ont permis d'effectuer **157 sessions d'éducatives** aux risques des mines au bénéfice d'environ **2800 personnes bénéficiaires**.

(Chiffres de mars 2019 à sept. 2019).

OPÉRATIONS DE DÉPOLLUTION

La nécessité du déminage est indéniable. En effet, des armes explosives sont présentes dans toute la zone où se sont déroulés les combats et toutes les régions précédemment occupées par l'État Islamique puis libérées en 2018. Ce danger provient également, entre autres, des renforts militaires aé-

riens et des bombardements de la coalition, qui ont laissé une grande quantité de munitions non explosées dans les décombres, particulièrement dans la ville de Raqqa. Le danger se trouve aussi dans les villes, les villages, les champs et terres cultivables, qui furent systématiquement minées par Daech afin d'empêcher tout retour des populations civiles.



Le projet a permis à nos partenaires d'acquérir une grande légitimité sur la scène de l'action contre les mines au NES ainsi qu'une autonomie technique et opérationnelle pour ces équipes. Les formations ont permis de renforcer leurs compétences techniques en déminage. Les équipes ayant suivi cette formation sont maintenant qualifiées pour procéder en sécurité à la neutralisation et à la destruction des mines conventionnelles, des mines artisanales, des REG et EEI découverts au cours des multiples opérations bénéficiant à terme à la population civile.

Finalement, **plus de 1 550 000 m² ont été traités et sécurisés pour un total de 274 sites déminés**. Le nombre total de personnes bénéficiaires de la sécurisation des zones est estimé à **plus de 56 000 personnes**.

FOCUS PROJET

IRAK

Sensibilisation sur les risques des mines dans le camp de Salamiyah dans la région de Ninive en Irak.

LA MOTIVATION

Pourquoi l'Irak et particulièrement le camp de réfugiés dans la région de Ninive ? Ce pays est un des plus touchés par les mines, qui sont une conséquence de l'existence des conflits depuis les années 1980 avec l'utilisation de mines conventionnelles par le gouvernement de Saddam Hussein et plus tard la lutte contre l'État Islamique, avec l'existence des restes explosifs de guerre et des mines artisanales.



Tout cela a entraîné le nombre considérable de 1,5 million de personnes déplacées partant dans d'autres régions pour leur sécurité, particulièrement dans la région de Ninive. Aujourd'hui, le tiers de ces personnes vit dans des camps de réfugiés. Pour la population réfugiée dans la région de Ninive, le risque d'être touchée par les mines est double : elles peuvent être victimes des explosions sur le territoire où elles sont, mais aussi sur leur territoire d'origine si elles décident de rentrer.

L'objectif de ce projet est de réduire le nombre de victimes des mines, grâce à une promotion des comportements sécuritaires à adopter concernant les risques d'explosions pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.



UN PARTENARIAT RÉUSSI EN 2019/2020

Pour mener ce projet à bien, HAMAP-Humanitaire travaille en partenariat avec l'organisation locale Shareteah Humanitarian Organization (SHO). Ce partenaire, en avril et mai 2019, a déjà mené deux campagnes de sensibilisation dans des écoles, des camps et des zones résidentielles de façon indépendante et sans donateur étranger.

Le projet entre HAMAP et cette organisation cible le camp de Salamiyah, manquant de personnel pour sensibiliser la population. Ce projet, d'un budget de 13000 euros a pu se réaliser grâce au financement de l'organisation l'Œuvre d'Orient.

CE QUE LE PARTENARIAT A PERMIS :

➤ Les séances d'éducation aux risques d'explosion ont réussi à fournir tous les messages clés : comment identifier des mines artisanales, connaître les conséquences des explosions, comment marquer les zones dangereuses ou encore les comportements sûrs à adopter face aux risques d'explosion. La sensibilisation a été renforcée grâce à l'existence de sondages comportant 6 questions, ayant été soumis avant et après les séances, et qui attestent de l'efficacité des sessions : 91% des personnes sondées ont saisi les messages clés.

➤ De plus, 350 affiches sensibilisant aux risques des mines ont été installées dans le camp, ciblant des lieux clés tels que le centre de santé, le point d'eau collectif, les écoles et le bureau de gestion du camp et des cartes, des cahiers et des dépliants ont été distribués aux bénéficiaires déjà sensibilisés. Tout cela a permis d'accroître le nombre de personnes touchées, s'ajoutant aux séances d'éducation.

➤ HAMAP a aussi contribué au renforcement des capacités locales de l'Organisation SHO, tant au niveau de l'organisation qu'au niveau technique. Cela a permis de consolider la coopération entre les deux partenaires, grâce à un échange constant d'opinions et une évaluation collective des besoins.



SHO

L'ORGANISATION SHO, PARTENAIRE LOCAL
D'HAMAP-HUMANITAIRE EN IRAK

“Habituellement, les organisations locales ne sont pas impliquées dans la prise de décision, donnant lieu à un partenariat s'apparentant à une relation entre deux entreprises et non deux organisations humanitaires. Pourtant, notre collaboration avec HAMAP-Humanitaire est très différente. Nous avons pu prendre part à toutes les décisions. Notre collaboration avec HAMAP a permis d'accroître les capacités humaines et techniques de notre organisation grâce à des décisions et des actions conjointes.

Les relations entre les organisations internationales et locales sont souvent de courte durée, puisqu'elles dépendent des financements, et que la fin des financements marque la fin de la coopération. Mais concernant notre organisation SHARETEAH, nous avons constaté que notre collaboration avec HAMAP se situe sur le long terme, pour développer les capacités humaines, l'argent étant un outil à cette fin. Avec le financement que nous avons reçu pour mener à bien un projet dans le camp de personnes déplacées de Salamiyah, nous avons pu développer de façon conséquente les capacités humaines de notre organisation, par exemple nous avons amélioré nos outils et procédures concernant les ressources humaines et la finance. Des procédures de gestion des risques ont aussi été développées. Tout cela a permis de pérenniser les projets de notre organisation.

De plus, après avoir signé notre accord avec HAMAP, nous avons soumis deux propositions au service de l'action antimines des Nations Unies (UNMAS), nous avons répondu à l'appel à propositions de l'Unicef et un projet a été envoyé au ministère français des Affaires Etrangères



Affichage de sensibilisation aux risques des engins explosifs dans un camp de déplacés du gouvernorat de Mossul

et de l'Europe. Pour chacun d'eux, nous étions en contact avec l'équipe HAMAP-Humanitaire à Erbil. Participer à ces rédactions de propositions a été une excellente occasion pour nous d'apprendre comment trouver des ressources financières pour nos futurs projets. Notre collaboration avec HAMAP-Humanitaire nous a permis de développer nos contacts avec des bailleurs, alors que généralement les organisations locales ne font pas partie de la recherche de financements.

Nous allons prolonger notre partenariat avec HAMAP et cela nous permettra également de développer davantage notre structure et d'accroître nos chances d'être une

organisation majeure de l'action contre les mines en Irak grâce au soutien technique de HAMAP. Grâce au développement de nos activités, nous avons fait de la lutte contre les mines notre seul domaine d'action.”

**ISMAT SELEVANY,
DIRECTEUR DE SHO**





QADAR

L'ORGANISATION QADAR, ANCIENNEMENT NOMMÉE WIFAQ
(PARTENAIRE LOCAL D'HAMAP-HUMANITAIRE DANS LE NORD-EST SYRIEN)

“Qadar est une organisation locale non-gouvernementale syrienne fondée en 2019. Officiellement enregistrée auprès du bureau des organisations civiles dans les régions du nord-est de la Syrie, notre siège se trouve dans la ville de Raqqa et nous avons également un bureau dans la ville de Deir Ezzor. Notre organisation travaille sur la cohésion communautaire, la diffusion de la culture de la paix et la culture du dialogue entre toutes les composantes de la société. Nous adhérons aux principes humanitaires des organisations internationales, et nous œuvrons activement pour la promotion des droits de l'homme et l'éthique de la non-violence via la mise en œuvre de projets humanitaires de résilience et de prise de conscience des dangers résultant des retombées de la guerre.

Notre organisation a commencé à travailler avec l'ONG internationale HAMAP-Humanitaire en septembre 2018. Dans le cadre de cette collaboration, nous avons pu ajouter à nos activités une dimension de promotion de la sécurité grâce à des actions de sensibilisation de la population aux dangers que représentent les mines, les restes explosifs de guerre et les engins explosifs improvisés qui sont encore largement présents sur notre territoire. Des experts internationaux ont dispensé des formations qualifiantes à notre personnel concernant l'éducation aux risques et la conduite d'enquêtes non techniques dans les zones couvertes par nos actions de sensibilisation. L'objectif a été d'amorcer, par les équipes de déminages soutenues par HAMAP, un processus de déminage et de mise en sécurité des populations présentes. Grâce à cette formation, nos



équipes ont travaillé dans la campagne d'AïnIssa, autour de Kobané, et dans la ville de Raqqa et ses environs.

La collaboration entre les acteurs locaux de la société civile au nord-est de la Syrie et les acteurs de l'aide internationale est essentielle pour assurer un meilleur futur pour tous.”

L'ORGANISATION QADAR



PARTENAIRES PRIVÉS



PARTENAIRES PUBLICS



AIDEZ-NOUS À FAIRE PLUS

EN DEVENANT BÉNÉVOLE

et en mettant vos compétences au service d'HAMAP-Humanitaire.

EN ADHÉRANT À NOTRE ONG¹,

vous aurez ainsi le droit de vote au sein de notre Assemblée Générale. Les adhérents d'HAMAP-Humanitaire sont des particuliers qui partagent les valeurs de l'association, sa vision et sa mission. Les adhérents forment la légitimité de l'association. Ils votent les rapports d'activités et financiers, ainsi que le budget pour le nouvel exercice. Ils sont également invités à élire en leur sein les nouveaux membres du conseil d'administration de l'association. Pour ce faire, vous pouvez remplir le bulletin d'adhésion joint à ce MAG et nous le retourner signé.

EN DEVENANT DONATEUR PONCTUEL OU RÉGULIER

de notre ONG. Votre soutien est essentiel pour la mise en œuvre de nos projets de développement et pour assurer leur pérennité, nous comptons sur vous. Vous pouvez également devenir parrain / marraine de nos programmes de scolarisation d'enfants au Burkina Faso et en Inde. Vous pouvez aussi faire un don au titre de l'IFI ou faire un legs à notre ONG.

Pour ce faire, vous pouvez remplir le bulletin joint à ce MAG et nous le retourner signé.

EN NOUS METTANT EN RELATION

avec votre réseau (entreprises, fondations...) qui souhaiterait engager une politique de RSE.

¹ HAMAP-Humanitaire est une ONG reconnue à caractère d'intérêt général, elle peut donc émettre un reçu fiscal aux donateurs ayant effectué un don. La défiscalisation se fait à hauteur de 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable. Les entreprises, quant à elles bénéficient d'un taux de 60% du montant de leur don dans la limite de 0.5% de leur chiffre d'affaires hors taxes.

UN GRAND MERCI POUR VOTRE SOUTIEN



ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE
7 rue de Charenton - 94140 Alfortville. France
T +33 (0)1 43 75 44 68 E contact@hamap.org
www.hamap-humanitaire.org